

RAPPORT ANNUEL 2024-2025

Conseil d'établissement



École **Saint-Émile**

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

En vertu des articles 82 et 110.4 de la Loi sur l’instruction publique (LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d’établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.

Conformément à l’article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d’un conseil d’établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.

En vertu de l’article 82 de la LIP, le conseil d’établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.

Présentation à la population

Conformément à l’article 83 de la LIP, le conseil d’établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l’école des services qu’elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l’établissement.

Notes pour la rédaction

Les notes destinées à la personne responsable de la rédaction sont écrites en vert et en italique. Elles sont à supprimer au moment voulu. Les phrases débutant par un verbe à l’infinitif représentent des éléments prescrits dans le Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d’un conseil d’établissement.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE du conseil d'établissement

C'est avec un immense plaisir — et une grande fierté — que j'ai eu l'occasion de contribuer, à titre de présidente, aux travaux du conseil d'établissement de l'école Saint-Émile cette année.

Nous avons eu la chance de pouvoir compter sur une équipe de membres du CÉ engagés, disponibles et profondément investis dans la mission éducative de notre école. Leur bienveillance à l'égard de l'équipe-école, leur esprit de collaboration et leur vision tournée vers l'avenir ont grandement enrichi nos échanges et nos décisions.

La direction de l'école a, de son côté, fait preuve d'un travail remarquable, guidée par la rigueur et l'ouverture. Grâce à son implication constante, les membres du conseil ont pu demeurer informés, impliqués et pleinement outillés pour remplir leur rôle. Ce lien de confiance a permis d'agir efficacement tout au long de l'année, toujours dans l'intérêt supérieur des élèves.

Chaque membre du conseil, qu'il soit titulaire ou substitut, a su faire preuve de neutralité, de bonne foi et d'un réel désir de contribuer positivement. Leur écoute, leur capacité d'analyse et leur soutien ont permis à l'équipe-école de mener à bien ses projets, tout en répondant de façon proactive aux défis rencontrés.

En somme, cette année scolaire a été, à l'image du conseil d'établissement, marquée par de belles avancées, des moments porteurs et une reconnaissance sincère envers l'engagement de chacun. Merci à toutes et à tous pour votre précieuse contribution au bien-être et à la réussite des élèves de l'école Saint-Émile.

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	5
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	5
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	5
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement	5
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	5
2.3 Résultats obtenus	8
Annexes	9

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Cécile Rémond	Parent- Présidente (mandat 2 ans se terminant en 2025)
Mylène Thérout	Parent- Vice-présidente (mandat 2 ans se terminant en 2025)
Paule Jacob	Parent- Secrétaire (mandat 2 ans se terminant 2025)
Karine Flamand	Parent- membre (mandat 2 ans se terminant 2026)
Claude Lapointe	Personnel scolaire/enseignant titulaire 1 ^{er} et 2 ^e cycle
Debby Beaulieu	Personnel scolaire/enseignante titulaire 1 ^{er} cycle
Lyne Tanguay	Personnel scolaire/enseignante parascolaire
Roxane Gauthier	Personnel scolaire/technicienne du SDG
Sébastien Fortin	Parent- membre substitut
Pauline Dunet	Parent- membre substitut
Armelle Durand	Parent- membre substitut

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance
16 septembre 2024	Séance ordinaire
4 novembre 2024	Séance ordinaire
9 décembre 2024	Séance ordinaire
3 février 2025	Séance ordinaire
17 mars 2025	Séance ordinaire
5 mai 2025	Séance ordinaire
9 juin 2025	Séance ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	S.O.		
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Juin 2024	Adopté	Présentation de l'évaluation
Approbation des règles de conduite et des mesures de	Mars 2025	Approuvées	

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)			
Approbation des contributions financières exigées	Juin 2025	Approuvé	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Juin 2025	Approuvé	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Juin 2025	Approbation	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Septembre 2024	Adoption	Modification en novembre 2024
Adoption de la régie interne	Septembre 2024	Adopté	
Planification des COSP	Novembre 2024	Approuvées	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	S.O.		
Consultation du PTRDI	Novembre 2024	Consulté.	Document compété et transmis en ligne durant la séance.
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)	Mars 2025		Comité formation des parents
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	S.O.		
Consultation sur les critères de sélection de la direction	Mars 2025	Complétion du formulaire	
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	Tous les mois	Information	Info-parents et calendriers mensuels
Transmission de documents à l'intention des parents	À chaque rencontre	Information	
Consultation sur les projets de politiques et propositions d'abrogation	Mars 2025	Consulté.	Document compété et transmis en ligne durant la séance
Adoption du calendrier scolaire	Juin 2025	Adopté	
Adoption des règles de conduite et du code de vie	Mars 2025	Adopté	
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	S.O.		
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le	Juin 2025	Consultation effectuée	

cheminement scolaire de leur enfant			
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études			
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)			
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Février 2025	Approuvé	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	À chaque rencontre	Approuvé en présences et par courriels au besoin	
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	S.O.		
Consultation des parents	Tout au long de l'année de manière plus informelle et au moyen d'un sondage en Mai 2025	Consulté	Sondage aux parents en lien avec des formations offertes aux parents.
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	Mai 2025	Consulté	Sondage aux élèves en lien avec le choix du traiteur de l'année prochaine
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	En début d'année	Est informé	
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme			
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	S.O.		
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Tout au long de l'année	Reçoit, sollicite et surveille	Résolution au CE de juin 2025
Adoption du budget annuel de l'établissement	Juin 2025	Adopté.	
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			
Plan d'engagement vers la	Débuté	Information à chaque	

réussite- projet éducatif	septembre 2024	rencontre	
Adoption de la politique de gestion des retards	Septembre 2024	Adopté	
Adoption de l'acte d'établissement	Septembre 2024	Adopté	

2.3 Résultats obtenus

L'année 2024-2025 à l'école Saint-Émile s'est révélée être une année haute en couleurs et riche en projets porteurs de sens.

Le conseil d'établissement (CÉ) a eu le privilège de soutenir avec fierté l'équipe-école et les parents tout au long de l'année. À chaque rencontre, les membres ont pris le temps de favoriser une communication claire et efficace sur les projets en cours, les défis rencontrés et les pistes de solution envisagées. Leur engagement a permis d'assurer une cohérence dans les actions menées pour le bien-être et la réussite des élèves.

Parmi les faits saillants de l'année, le CÉ a notamment encouragé les initiatives de l'équipe-école et des enseignants en appuyant différents projets tels que :

- La participation au Salon du livre
- La création du journal de l'école
- La Fête du français et l'exposition artistique
- Le financement pour la chorale scolaire
- Des sorties éducatives dans Montréal
- La fête de fin d'année

Les membres du conseil se sont également mobilisés avec cœur lors de la Semaine des enseignants et de la Semaine du service de garde, afin de souligner et remercier l'ensemble du personnel pour son dévouement et son implication dans la vie scolaire.

Le CÉ a collaboré activement avec l'Organisme de participation des parents (OPP), approuvant plusieurs activités et ressources pédagogiques destinées aux enfants de tous les niveaux. Il a aussi contribué à la mise en place d'une vente de sapins de Noël et à la poursuite du partenariat avec l'organisme *Colle à moi*, des initiatives qui ont connu un franc succès.

Tout au long de l'année, les membres du CÉ se sont assurés d'aborder l'ensemble des sujets nécessaires au bon fonctionnement de l'école, dans une approche constructive et rigoureuse.

En somme, le CÉ est fier d'avoir contribué au développement de l'organisation scolaire et à l'enrichissement de l'éducation des élèves, tout en maintenant un équilibre budgétaire. Nous regardons l'année écoulée avec satisfaction et abordons la prochaine avec enthousiasme, portés par des projets inspirants à venir.

Annexes

Ajouter une ou plusieurs annexes contenant tout document que le conseil d'établissement juge pertinent pour compléter l'information de son RA.